

LA GAZETTE VIMPELLOISE

N°24



Conception – Rédaction - Réalisation :
MAIRIE de VIMPELLES
Téléphone : 01 60 67 33 75 - Fax : 09.70.32.73.79 – email : mairie.vimpelles@orange.fr
Site internet : www.mairie-vimpelles.fr

NOVEMBRE
2020

SOMMAIRE

ooooooo

Page 3	Informations Mairie
Page 4	Coronavirus « protégeons nous les uns les autres »
Page 5	Coronavirus « symptômes »
Page 6	Coronavirus « écrit d'un médecin »
Page 7	Deuxième confinement mesures de A à Z
Page 8	Travaux : Voirie, Signalisation, Eglise
Page 9	Travaux : Statues, Ponts, Vidéo-protection
Page 10	Eclairage Public, Désherbage, Fleurissement
Page 11	Dératisation, Elan Cité, Orange, Hommage Rémy
Page 12	Scolaire
Page 13	Noël : Atelier, Illuminations, Arbre Noël Enfants
Page 14	Rappel : Elagage, Brûlage, Chiens, refuge
Page 15	ENEDIS Qui fait quoi
Page 16	ENEDIS numéro urgences - Pêche
Page 17	Ordures ménagères
Page 18	OM – tri de la poubelle jaune
Page 19	Aide à Domicile, Garde, Nouveau Habitant, Sécurité
Page 20	La Gendarmerie communale – Date Colis Anciens
Page 21	La Petite pause ville de Bray sur Seine
Page 22	Projet VNF Mise à grand Gabarit de la Seine
Page 23	Expo Photos mairie
Page 24	Concert Lyrique Eglise
Page 25	Nouvelle Tour Eiffel
Page 26	C.H.Léon Binet tableau des consultations externes
Page 27	C.H.Léon Binet tableau Consult. Externes - verso
Page 28	Un bouchon une Espérance
Page 29	Bon à savoir : Spécialités, farine
Page 30	Bon à savoir: les bienfaits de certains aliments
Page 31	Bon à savoir : Date de péremption Médicaments
Page 32	Détente
Page 33	Calendrier 2021 ramassage des OM recto
Page 34	Calendrier 2021 ramassage des OM verso

La Mairie vous informe



ADRESSE : 4 RUE DU VIEUX PONT

01 60 67 33 75 – mairie.vimpelles@orange.fr

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi, Mardi et Jeudi : de 10h à 12 h et de 14 h à 18 h



Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

Pensez à vous
inscrire !



RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans en 2021 (nés en 2005) doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois anniversaire - se présenter avec le livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes âgés de 18 ans en 2021 sont inscrits d'office par l'INSEE.

Les nouveaux administrés peuvent se faire inscrire en Mairie



Carte Nationale d'Identité - Passeport

Durée de validité : CNI 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014 et
Passeport 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs



NOUVEAU

Depuis le 12 octobre, la commune de DONNEMARIE DONTILLY est équipée d'une borne, au même titre que celle de BRAY SUR SEINE afin de délivrer les passeports et les cartes d'identité

Après avoir fait la **pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr**, vous devez contacter les services des mairies de **BRAY ou DONNEMARIE pour prendre rendez-vous.**

Ils sont chargés uniquement de recueillir les pièces et de les transmettre aux autorités compétentes.

Ils ne peuvent pas se prononcer sur la durée du traitement de votre dossier

La mairie est à votre service pour vous aider à remplir votre pré-demande en ligne

Horaires d'ouverture de la Mairie de BRAY

Lundi		14h – 16h45
Mardi	9 h – 12 h	14 h – 16h45
Mercredi	9 h – 12h	14h – 16h45
Jeudi	9 h – 12h	14 h - 16h45
Vendredi	9h – 12h	

Uniquement sur rendez vous



Horaires d'ouverture de la Mairie de DONNEMARIE

Lundi	9 h – 12 h	15h – 18h
Mardi	9 h – 12 h	15 h – 18h
Mercredi	9 h – 12 h	15h – 18h
Jeudi	9 h – 12 h	15 h - 18h
Vendredi	9 h – 12 h	15 h – 8 h

Uniquement sur rendez vous

Mairie de Bray sur Seine
1, Place du Général de Gaulle
Tél : 01 60 67 10 11
email : contact@bray-sur-seine.fr

Mairie de Donnemarie Dontilly
1, Rue Cottereau
Tél : 01 64 60 21 80
email : mairie-donnamarie@wanadoo.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**

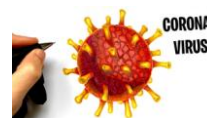


GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



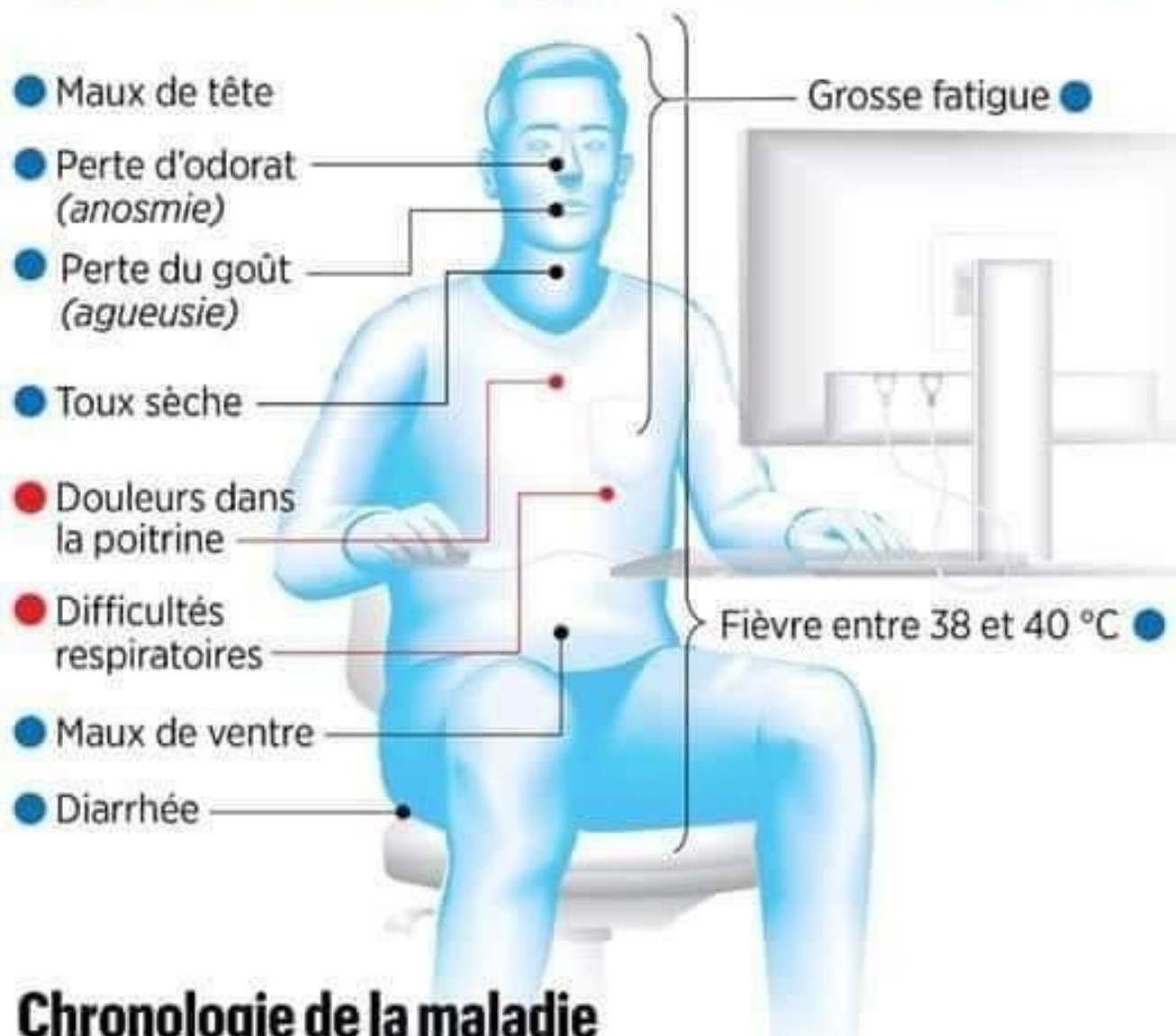


Les principaux symptômes du COVID-19*

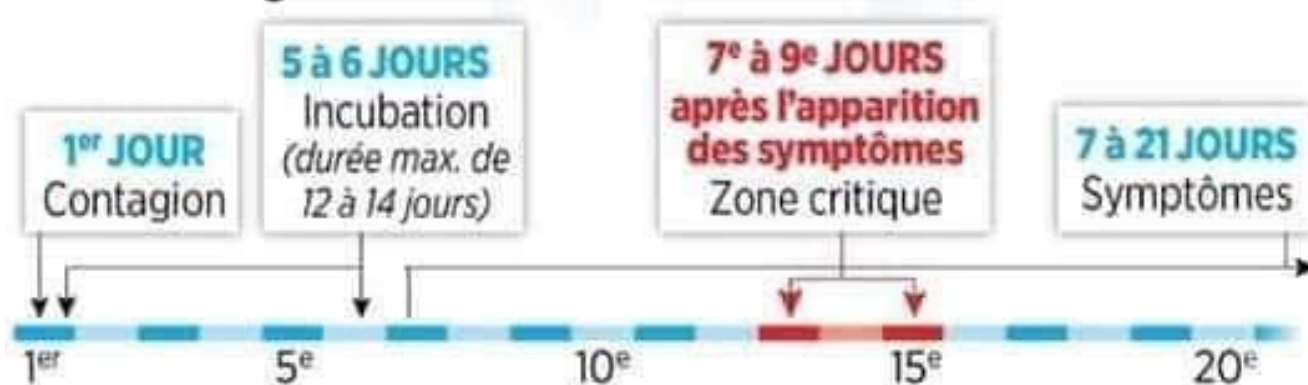
Le Parisien

● Symptômes bénins

● Symptômes qui doivent alerter



Chronologie de la maladie



* Certaines personnes sont atteintes de la maladie mais ne développent pas de symptômes.

LP/INFOGRAPHIE

(Ecrit d'un médecin) **Covid 19:** Ce n'est que du bon sens !

Il y a beaucoup de recommandations sur la façon d'éviter d'abord le coronavirus, lavage des mains, hygiène personnelle, éloignement social - rester à la maison. Mais ce que l'on ne voit pas, c'est des conseils sur ce qu'il faut faire si vous l'attrapez réellement. Ce qui arrivera à beaucoup d'entre nous. Préparez-vous comme si vous saviez que vous alliez avoir un mauvais virus respiratoire, comme une bronchite ou une pneumonie.

Cela pourrait arriver!

Soyez calme et préparez-vous rationnellement * et tout ira bien.

Sachons tous que le pH du virus corona varie de 5,5 à 8,5.

Nous devons donc prendre plus d'aliments alcalins qui sont au-dessus du niveau de pH supérieur au virus.

Certains sont très bons : * Citron - 9,9pH * Avocat - 15,6pH * Ail - 13,2pH * Mangue - 8.7pH * mandarine - 8.5pH * Ananas - 12,7pH * Pissenlit - 22,7pH * Orange - 9.2pH *

Les choses que vous devriez acheter à l'avance si vous attrapez le COVID-19:

Kleenex

Paracétamol PAS D'ASPIRINE !!!

Quel que soit votre médicament générique ou "sirop expectorant" du mucus * de votre choix, vérifiez l'étiquette et assurez-vous de ne pas doubler avec le paracétamol.

Le miel et le citron * peuvent tout aussi bien faire l'affaire.

Vicks * vaporub pour votre poitrine est également une excellente suggestion.

Un humidificateur * serait une bonne chose à acheter et à utiliser dans votre chambre lorsque vous vous couchez pendant la nuit. (Vous pouvez également simplement allumer la douche chaude et vous asseoir dans la salle de bain en respirant la vapeur).

Si vous avez des antécédents d'asthme * et que vous avez un inhalateur sur ordonnance, assurez-vous que celui que vous avez n'est pas périmé et remplissez-le / obtenez-en un nouveau si nécessaire.

Repas * de légumes verts qui donnent du fer !

Beaucoup de fer.

Mais évitez le sucre blanc ! Le sucre tout court.

Hydratez (buvez des liquides!) Hydratez, hydratez! * l'eau de source est la meilleure.

Les infusions de feuilles d'eucalyptus aussi ! Faites le plein de vos liquides préférés - PAS D'ALCOOL !!!

Pour la gestion des symptômes * et une fièvre supérieure à 38 °, prenez du paracétamol. JAMAIS d'ASPIRINE.

Beaucoup de repos *. Vous ne devriez pas quitter votre maison! Même si vous vous sentez mieux, vous pouvez être contagieux pendant quatorze jours et les personnes âgées et celles qui ont des problèmes de santé devraient être évitées!> >Portez des gants et un masque * pour éviter de contaminer les autres dans votre maison

Isolez-vous dans votre chambre si vous ne vivez pas seul, demandez à vos amis et à votre famille de laisser les fournitures à l'extérieur pour éviter tout contact.

Désinfectez fréquemment votre linge de lit et vos vêtements en lavant et nettoyant votre salle de bain avec les désinfectants recommandés.

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'ALLER À L'HÔPITAL à moins que vous ayez des difficultés à respirer ou que votre fièvre soit très élevée (plus de 39 ° C) et ne diminue pas malgré des médicaments.

Jusqu'à présent, 90% des cas d'adultes en bonne santé ont été pris en charge à domicile avec des recommandations basiques (repos / hydratation / médicaments de la simple grippe en vente libre.)

Si vous êtes inquiet ou en détresse respiratoire ou si vous sentez que vos symptômes s'aggravent.

Risques préexistants. Si vous souffrez d'une maladie pulmonaire préexistante (MPOC, emphysème, cancer du poumon) ou si vous êtes sous immunosuppresseurs, c'est le moment idéal pour parler à votre médecin ou spécialiste de ce qu'ils aimeraient que vous fassiez si vous tombez malade .

Comment savez-vous que vous avez un coronavirus? Démangeaisons dans la gorge, Gorge sèche, Toux sèche. Haute température . Essoufflement. Quelquefois diarrhée.

Donc, lorsque vous remarquez ces choses, mettez-vous sur traitement de la grippe (repos, l'eau tiède avec du citron, etc.) > >Ne gardez pas ces informations uniquement pour vous.

Et soyez rassurés avoir le Corona n'est pas une sentence de mort.

Le deuxième confinement de A à Z

Attestation	Peut désormais être exigée par les contrôleurs des transports collectifs.	Maternelles (écoles)	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants.
Avions	Autorisés sauf déplacements entre la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna et le reste du territoire.	Médiathèques	Fermées.
Bars	Fermés.	Musées	Fermés.
Bateaux de croisière	Escale interdite dans les ports français, sauf autorisation préfectorale.	Parcs et jardins	Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Bibliothèques	Fermées.	Périscolaires (activités)	Autorisées le soir et le mercredi dans les centres de loisirs.
Cafés	Fermés.	Permis de construire	Doivent être délivrés par les mairies.
Centres commerciaux	Fermés sauf commerces « essentiels ». Surface de 4 m ² par personne obligatoire.	Piscines	Fermées sauf public prioritaire (scolaires pendant le temps scolaire et périscolaire, professionnels, personnes handicapées...)
Cérémonies religieuses	Interdites, sauf obsèques avec jauge de 30 personnes.	Plages	Ouvertes, activité nautique et plaisance interdites. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Cérémonies d'inhumation	Autorisées, jauge de 30 personnes.	Prêts garantis par l'État	Prolongés jusqu'au 30 juin 2021.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.	Rassemblements/réunions	Interdits si plus de 6 personnes, sauf manifestations revendicatives déclarées, réunions pro., transport public, cérémonies (art. 3 du décret).
Cimetières	Ouverts.	Restaurants	Fermés. Vente à emporter possible.
Cinémas	Fermés.	Restauration collective	Autorisée avec protocole renforcé.
Cirques	Fermés.	Salles de concert	Fermées.
Collèges	Ouverts sous protocole renforcé.	Salles des fêtes/polyvalentes	Fermées.
Commerces	Fermés sauf commerces « essentiels », « Click & collect » possible. Clause de revoyure dans 15 jours.	Services publics	Ouverts.
Crèches	Ouvertes.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé.
Écoles élémentaires	Ouvertes. Masque obligatoire dès 6 ans.	Sport (collectif en plein air)	Interdit.
Ehpad	Les visites restent autorisées.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Interdit.
Extrascolaires (activités)	Interdites.	Sport (compétitions professionnelles)	Autorisées.
Festivals	Interdits.	Tabacs et mag. de vapotage	Ouverts.
Fêtes foraines	Fermées.	Télétravail (fonction pub.)	« Impératif » 5 jours sur 5 pour tout poste télétravaillable.
Funéraire	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19.	Théâtres	Fermés. Répétitions autorisées sans public.
Grands événements	Interdits.	Trains touristiques routiers	Interdits.
Lacs	Ouverts, activité nautique et plaisance interdites.	Transports scolaires	Autorisés.
Librairies	Fermées. « Click & collect » possible.	Transports (locaux)	Autorisés.
Lieux de culte	Ouverts, sans cérémonie sauf obsèques avec jauge à 30 personnes.	Transports interdépartementaux	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel. Attestation obligatoire.
Livraisons	Autorisées avec « contacts minimums », la signature reste demandée.	Universités	Fermées. Restaurants universitaires autorisés pour repas à emporter.
Lycées	Ouverts sous protocole renforcé.	Zoos	Fermés.
Marchés	Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires, grains et semences.		
Mairies	Ouvertes.		
Mariages	Autorisés en mairie, 6 personnes maximum. Fêtes interdites.		

TRAVAUX

oooooooooooo



TRAVAUX VOIRIE CONTRAT RURAL

Le projet de contrat rural a été approuvé en séance du conseil municipal le 21 septembre dernier et a reçu l'accord de la Direction de Finances Publiques de Seine et Marne.

Le contrat rural porte sur les opérations suivantes :

- 1). 2021 - Création de trottoir chemin du colombier 1^{ère} tranche pour 83 700€ H.T
- 2). 2020 - Renforcement de chaussée généralisée chemin du colombier pour 78 800€ H.T
- 3). 2023 - Création de stationnement au droit du cimetière pour 129 000€ H.T.
- 4). 2023 - Renforcement d'un pont sur l'Auxence en sortie de VIMPELLES pour 78 500€ H.T



Le montant total des travaux s'élève à 370 000 € H.T. soit 444 000 € TTC

Le Conseil Municipal a sollicité de Mme la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et de M. le Président du Conseil Départemental de SEINE ET MARNE l'attribution d'une subvention conformément au règlement des nouveaux Contrats Ruraux, au taux de 40 % pour la Région et de 30 % pour le Département dans la limite du montant de la dépense subventionnable autorisée, soit 370 000 € pour un montant plafonné à 370 000€ TVA récupérable par le biais du FCTVA au cours de l'année n+2 au taux de 16,40%

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur JAKUBCZAK, pour assurer la maîtrise d'œuvre du contrat rural pour les opérations ci-nommées avant.

SIGNALISATION

Le Département de Seine et Marne a refait le revêtement de la RD 213 dans la traversée de Cutrelles fin septembre. Après cette réfection, une partie du marquage au sol est à la charge de la commune.

L'Agence Routière Territoriale du Département nous apporte son aide pour refaire le carrefour avec la route dite de Cutrelles et la RD.

La société SIROM de Vaux le Pénil va effectuer ces travaux de marquage.



ENFIN LES TRAVAUX
COMMENCENT !

TRAVAUX EGLISE



L'entreprise CHATIGNOUX, responsable du gros œuvre et de la maçonnerie, est arrivée le 9 septembre dernier pour monter l'échafaudage, repartie trois jours après pour ne revenir que le 5 octobre.

Le montage de l'échafaudage est terminé et l'entreprise a commencé à décrépir la façade. Cette première tranche de travaux devrait s'achever en septembre 2021.





TRAVAUX RESTAURATION STATUES

La restauration des statues à l'intérieur de l'église continue. Trois nouvelles statues sont restaurées cette année 2020. Il en restera deux pour l'an prochain et l'ensemble des statues sera restauré

**Chantal Levasseur et Chantal Vernant
sont nos restauratrices**



... pas de chance !

TRAVAUX REFECTION PONTS

Et oui pas de chance, les deux ponts sur l'Auxence (celui du Grand-mai route de la Gare et celui dit de Cutrelles à la sortie de la commune) ainsi que celui du fossé d'assainissement au Moulin à vent, sont en mauvais état limite de l'effondrement.

L'entreprise SIMONNET a été retenue pour faire les travaux du pont de Cutrelles (renforcement – pose d'IPN) et pour le fossé d'assainissement (mise en place de buses offertes par LAFARGE)

Devis de remise en état Pont de Cutrelles 15 840,00 € TTC

Devis de réfection complète du pont du fossé d'assainissement : 12 120,00€ TTC

Nous aurons besoin d'une grue pour la mise en place des buses



VIDEO-PROTECTION

A titre de prévention et pour la sécurité des habitants, la municipalité envisage l'installation d'un système de vidéosurveillance.

Ces travaux consistent à équiper la commune de caméras à tous les endroits stratégiques en accord avec la Gendarmerie Nationale.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 septembre dernier, a acté le diagnostic de vidéoprotection de la Gendarmerie Nationale, demande l'autorisation à Monsieur le Préfet de Seine et Marne de mettre en place la vidéoprotection sur le territoire de la Commune de Vimpelles

Sollicite les subventions nécessaires au financement de cette opération

Un déplacement du maire et des adjoints dans deux communes équipées, a permis de bien cerner le dispositif à mettre en place.

Un devis estimatif a été établi afin d'envoyer le dossier en Préfecture. Pour le passage devant la commission : pour l'autorisation et le montant de la subvention



ECLAIRAGE PUBLIC

TRAVAUX 2020



En collaboration avec le SDESM les travaux d'éclairage public, programme 2020 subventionnés, ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE

TRAVAUX 2021

'Avant-Projet Sommaire réalisé par le SDESM concernant notre éclairage public (économie d'énergie – changement des ampoules):

1. Chemin du Ru - Rue des Fossés - Rue des Marais - Impasse des Marais - Grande Rue
2. Chemin des Sablons - Route de Bray - Chemin des Ormes - Chemin du Colombier

Le montant des travaux est estimé d'après l'Avant-Projet Sommaire à 17 226 € H.T soit 20 671.20 € T.T.C

ECLAIRAGE PUBLIC RE RE RAPPEL

La commune est adhérente au SDESM – Syndicat Départemental d'Electrification De Seine et Marne. C'est le SDESM, en matière d'éclairage public, qui est Maître d'œuvre des opérations de dépannage. La commune a un contrat de maintenance avec le SDESM

Il est donc extrêmement important que vous signaliez en mairie toutes les anomalies que vous pouvez relever sur l'éclairage public

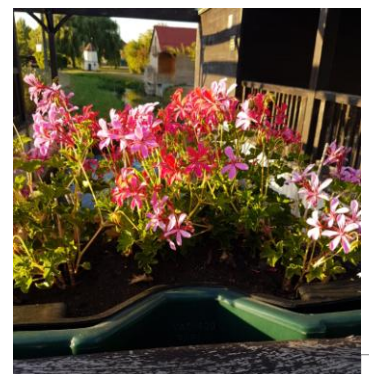
DESHERBAGE DE LA COMMUNE

Depuis le 1er janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte **interdit aux collectivités locales l'usage des pesticides** dans les espaces publics

MERCI DE VOTRE AIDE



Merci Alex et Jérémy
Les fleurs n'ont pas souffert de la canicule !!
Vous avez bien su gérer votre travail avec ces fortes chaleurs
Bravo pour votre implication et votre conscience professionnelle





Campagne de dératisation

DERATISATION

La campagne de dératisation vient d'avoir lieu le 23 octobre
Si vous avez besoin de produit, téléphonez en mairie pour en avoir. MERCI de votre coopération
Pour le prochain passage, si vous avez besoin du dératiser à votre domicile, n'oubliez de prévenir la mairie pour vous inscrire sur la liste de passage, qui sera donnée à la personne de l'entreprise le jour J



Acquisition d'un panneau d'informations électronique et de l'application MY CITY POCKET

ÉlanCité 

Dans le cadre de la mise en place du programme de communication à la population, le conseil municipal a décidé d'acquérir un panneau d'informations identique à celui implanté Place Abel de Villiers pour le hameau de Cutrelles.
ainsi que de l'application smartphone MY CITY POCKET.

La société ELAN CITE a été retenue pour cette acquisition

Coût de cette opération :

- 4 558,96 € T.T.C pour le panneau d'information De Cutrelles
- 308,88 € T.T.C pour l'abonnement de 3 ans à « My City Pocket »



Vous pouvez télécharger cette application sur votre téléphone portable



PROJET ORANGE



ORANGE projette d'installer dans le clocher de l'Eglise un **relais antennaire** afin d'améliorer la couverture du réseau
Le dossier a été déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France pour avis
La société ANTHENA est chargée du dossier par ORANGE



Rémy, notre ancien ouvrier communal nous a quittés brusquement le 20 août dernier. Tantôt cantonnier, garde-champêtre, conducteur de car, lutin depuis le début, membre du Comité des fêtes à sa retraite, artificier, instructeur Caces – pilote d'ULM, jardinier hors pair etc., tu étais multi carte ! un vrai touche à tout, une sorte de Mac Gyver des temps modernes et ce, pendant les 45 années que tu as habité la commune.

Repose en paix Rémy

SCOLAIRE

oooooooooooo



POINT ACCUEIL REPAS

oooooooooooo

Depuis Septembre plus d'une quarantaine d'enfants fréquente le P.A.R



GARDERIE

oooooooooooo

La garderie est ouverte à 7 heures le matin et à 16 h 30 le soir jusqu'à 19 heures



R.P.I SIEPLV

oooooooooooo

Renseignements
à la mairie de Paroy siège du RPI
au 01 64 60 50 24



EFFECTIF du RPI Septembre 2020

oooooooooooo

PAROY 22 élèves (PS, MS)
VIMPELLES 23 élèves (GS et CP)
LUISETAINES – Préfa. 12 élèves (CE1 et CE2)
LUISETAINES 25 élèves (CM1 et CM2)

Pas de fermeture de classe pour septembre 2020 effectif prévu 85 élèves

BUDGET du R.P.I

oooooooooooo

LUISETAINES	246 habitants et 23 élèves	31 650,00 €
PAROY	179 habitants et 16 élèves	20 777,00 €
SIGY	53 habitants et 5 élèves	6 481,00 €
VIMPELLES	530 habitants et 38 élèves	56 450,00 €

Participation totale des communes : 116 000,00€ idem 2019

Montant global du budget 2020 du RPI

section de fonctionnement 225 888 € et section d'investissement 12 633,26



CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES



- Noël 2020 du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
- Hiver 2021 du samedi 13 février au lundi 1er mars 2021
- Printemps 2021 (Pâques) du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2021
- Été 2021 (grandes vacances) du mardi 6 juillet à la rentrée (date non communiquée)



ATELIERS de NOËL

oooooooooooooooooooooooooooo



Les Lutins de Noël ont travaillé d'arrache pied tout au long de l'année
Malgré le COVID, l'atelier est resté ouvert les lundi et jeudi en respectant
les règles sanitaires

les couleurs de cette année Bleu Argent et Blanc



Les travaux de peinture se sont déroulés chez Sylvie le vendredi après
midi



Des lutins à domicile ont également bien œuvré pendant cette période si
stressante

Grâce à toutes ces petites mains –

COVID ou pas COVID - VIMPELLES va de nouveau briller

Merci de tout coeur

oooooooooooooooooooo

L'installation des décors a débuté le 2 novembre
Illuminations à partir du 4 décembre

En cette période si anxiogène, si triste, les lutins comptent
sur vous, pour que notre village brille comme jamais,

**Vimpellois Vimpelloises à vos décors et vos illuminations . Merci par avance pour
votre implication**



Compte tenu des directives gouvernementales concernant la pandémie, les services
préfectoraux nous ont interdit **toutes les festivités de Noël**, celles-ci ont donc été annulées :
l'arbre de Noël, le marché de Noël et le feu d'artifice

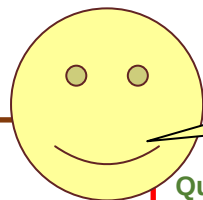
**Nos chères petites têtes blondes verront quand même le Père Noël, puisqu'il
assurera sa distribution de cadeaux en calèche le dimanche 13 décembre.**

(Le matin à Cutrelles et
l'après-midi à Vimpelles).





**Brûlages
des végétaux**



RAPPEL

Quand tondre votre pelouse et tailler vos haies ?

Les horaires pour **tondre les pelouses** et **tailler les haies**,
Et pour effectuer **tous types de travaux bruyants**,
sont les suivants :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h

les samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



Le règlement sanitaire départemental ainsi
qu'un arrêté préfectoral **interdit le brûlage**
à l'air libre des déchets végétaux.
Ces derniers peuvent être amenés à la déchetterie
soit de BRAY SUR SEINE
soit de DONNEMARIE DONTILLY

ELAGAGE

Nous vous rappelons que tous les arbres, arbustes, lierres,
rosiers, etc. qui dépassent de votre propriété en gênant le
passage des piétons, risquant d'érafler les véhicules, empêchant
une bonne visibilité et pour toute autre raison de sécurité
doivent être régulièrement entretenus : coupés ou élagués.

Dans le cas contraire vous êtes amendable

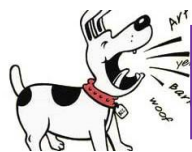
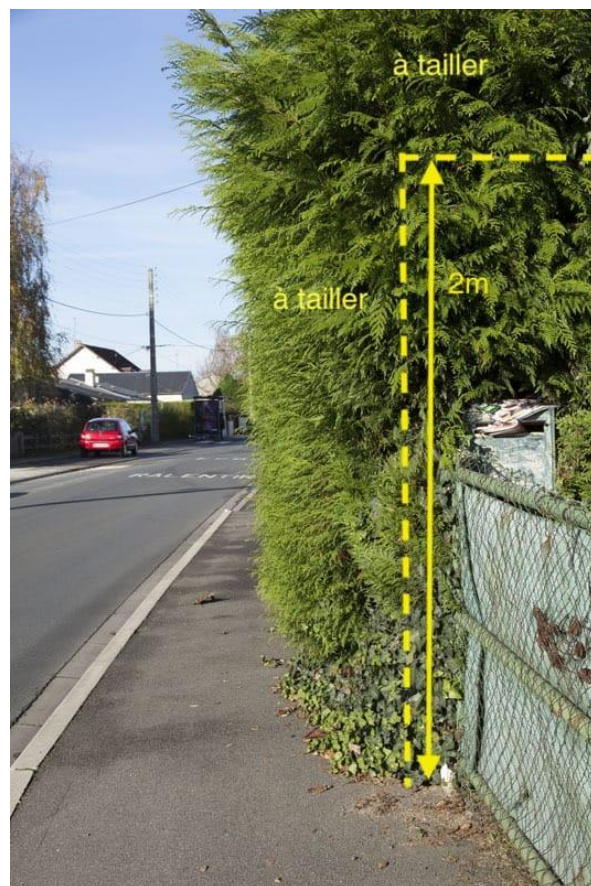
Merci de votre compréhension

Les responsabilités concernant l'élagage sous les lignes ENEDIS

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa
propriété si : la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ; ou le
réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les
distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la
réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire
à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact
préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr * Déclaration de projet de Travaux - Déclaration
d'Intention de Commencement de Travaux

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS Dans les autres cas,
Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé
au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé
par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée. « Pour la sécurité
de tous, pour éviter des coupures d'électricité



Attention !!!!

Aux aboiements intempestifs de vos chiens A leur déjection sur les trottoirs Et à leur divagation !!!



REFUGE PAS SI BÊTES

oooooooooooooooooooo

Beaucoup de problèmes avec le Refuge Pas Si Bêtes concernant le BRUIT
Une réunion de concertation et de médiation a eu lieu au mois d'août avec
les propriétaires du refuge, les riverains et les gendarmes pour trouver des solutions à ces
désagréments.

Une deuxième réunion a eu lieu le 5 novembre dernier avec les propriétaires du
refuge et les gendarmes afin de connaître les solutions envisagées pour faire cesser le
vacarme difficilement supportable par des riverains excédés !!! et déterminés.

Il est à noter que ce n'est pas la première fois que des reproches sont faits au
refuge car depuis son installation, c'est régulièrement que ce problème de bruit revient
sur le tapis

Affaire à suivre

L'électricité de mon logement : qui fait quoi ?

La distribution d'électricité : Enedis gère le réseau de distribution publique d'électricité quel que soit votre fournisseur, exploite le réseau (entretien et dépannage) et assure le comptage de vos consommations.

La fourniture d'électricité : Le fournisseur gère votre contrat d'électricité et assure donc la facturation à partir des index de consommation transmis par Enedis.

Qui dois-je contacter lorsque :

ENEDIS Votre fournisseur

Je déménage, j'emménage dans un logement existant		●
Je fais construire mon logement. Après obtention du permis de construire, je fais ma demande de raccordement sur le site www.enedis.fr	●	
Je souhaite un branchement électrique provisoire pour mon chantier		●
Je modifie mon contrat d'électricité (augmentation/diminution de puissance, résiliation/souscription d'une offre, changement de compte bancaire, ...)		●
Je souhaite modifier mon branchement (suppression ou déplacement de coffret, compteur, ...)	●	●
Je n'ai plus d'électricité chez moi	●	
J'ai une question sur mon contrat d'électricité (réclamation, difficulté de paiement, qualité de fourniture de l'électricité, erreur de relève, facturation,...)		●
Je souhaite produire mon électricité. Après avoir défini mon projet et choisi mon installateur, je fais ma demande de raccordement au réseau sur le site www.enedis.fr	●	
J'ai un problème avec mon installation de production d'électricité	●	
Je fais des travaux : ■ proches d'un réseau électrique aérien (ravalement de façade, élagage, ...) ■ sur mon terrain (forage, construction/modification, ...), je contacte mon fournisseur et je déclare mon projet sur le site :	www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr	
J'ai détecté une situation dangereuse sur le réseau de distribution publique d'électricité, je contacte immédiatement Enedis au :	09 72 67 50 XX (xx : n° de département)	

Accueil raccordement

≤ 36 kVA	@ connect-racco.enedis.fr @ idfe-are@enedis.fr	☎ 09 69 32 18 33
> 36 kVA et < 250 kVA	@ raccordement-entreprise-enedis.fr @ aremabt-idfest@enedis.fr	☎ 09 69 32 18 99
≥ 250 kVA	@ dridfest-aremahta@enedis-grdf.fr	

PECHE

00000000000

Si vous souhaitez modifier la puissance de votre abonnement, effectuer une demande de branchement provisoire, ouvrir ou résilier votre contrat d'électricité, demander une préparation pour élaguer,... contactez votre fournisseur d'électricité

@ www.energie-info.fr
☎ 0 800 112 212

[illegible]

00000000000

Comme tous les ans, **une pêche électrique** (pêche complète à pied, une anode) a eu lieu dans l'Auxence par la Société HYDROSHERE* le 18 août dernier (entre le rond-point de la rue des marais avec le chemin du ru jusqu'à l'ancien lavoir), afin de vérifier l'état de santé de la rivière.

Résultat : rivière en bonne santé , 15 sortes de poissons recensées :

15 anguilles, 3 chevaismes, 5 brochets, 30 vandoises, 1 brème bordelière, une perche soleil, 4 perches, 25 chabots, 5 gardons, 1 lamproie (indéterminée), 1 bouvière (espèce protégée), 1 écrevisse américaine, 31 goujons, 13 loches franches et 14 épinochettes.

Au final : La perche soleil a été sacrifiée sinon tous les poissons ont été remis vivants dans l'eau



*Hydrosphère a pour principal domaine d'interventions l'étude et l'aménagement des milieux aquatiques naturels (rivières, fleuves, lacs, marais) et artificiels (canaux, étangs, bassins).

Notamment un Programme de surveillance de la qualité des cours d'eau et des plans d'eau



ORDURES MENAGERES

Tél : 01-64-00-26-45 SMETOM-GEEODE Zone Industrielle - RD 619 - 77370

○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

Si vous avez besoin d'une nouvelle carte de déchetterie – deux possibilités s'offrent à vous

- 1 - Soit vous allez au siège du SMETOM
- 2 - Soit vous venez en mairie, muni de votre CNI et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois La secrétaire fera la demande à votre place.



N'oubliez pas...

N'oubliez pas :

Poubelle couvercle bordeaux, sortie le mardi soir - ramassage le mercredi matin

Poubelle couvercle jaune, sortie le mercredi soir - ramassage tous les 15 jours - le jeudi matin

**VOTRE
ATTENTION,
S'IL VOUS
PLAIT**

Le calendrier 2021 concernant le ramassage des poubelles à couvercle jaune se trouve à la fin de la Gazette

NOUVEAUX HORAIRES des DECHETTERIES du SMETOM

Lundi 14 h - 17 h

Mardi Mercredi Vendredi 9h 30 - 12h et 14 h - 17h

Samedi 8 h 30 - 17 h 20

Jeudi fermé

Port du masque obligatoire - 1 passage par jour par véhicule

Seulement trois véhicules autorisés sur le site de la déchetterie

L'agent ne peut pas vous aider à décharger et ne peut pas vous prêter de matériel (pelle, balai..)

DUREE DE VIE DES DECHETS Si ils ne vont pas à LA POUBELLE

 Bouteille de 100 à 1 000 ans

 Canette 200 à 500 ans

 Sac en plastique 400 ans

 Bouteille en verre 4000 ans

 Polystyrène 500 à 1000 ans

 Chewing gum 5 ans

 Mégots 2 ans
500 litres d'eau pollués = 1 filtre

 Piles, Batteries 5000 ans
A jeter dans les collecteurs prévus à cet effet

 Couches jetables 500 ans

 Briquet jetable 100 à 500 ans

Crédit Photo : Tous ensemble ayons conscience.

JE SUIS TON PETIT MÉGOT.
GRÂCE À TOI QUAND TU ME
JETTES PAR TERRE, JE...

...rejoins mes
136999

amis qui sont jetés
chaque seconde
dans le monde

...pollue
500
litres d'eau

...mets
15 ANS
à me dégrader

...contamine la nature
avec mon plastique
et mes
4000
substances chimiques

Fais la différence avec un cendrier de poche.
Il neutralise les odeurs et 0 risque de retrouver
ses mégots partout, dans les poches ou son sac.
Tu le vides dans une poubelle. Merci.

RAPPEL – Ce que vous pouvez mettre dans votre poubelle à couvercle jaune

UNE COLLECTE EN PORTE A PORTE TOUS LES 15 JOURS :

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

oooooooooooooooooooooooooooo

Pour vos besoins il existe dans notre canton :

Le **Service d'Aide à Domicile Bassée Montois** (SADBM)
Bureaux au **22 grande Rue 77480 BRAY SUR SEINE**
Téléphone **01 64 60 22 36** - email : sadbm@orange.fr

Mais aussi, **ADMR** - agence de BRAY – Grande Rue



**SERVICE AIDE A DOMICILE
BASSEE MONTOIS**

Agrément Qualité N°: 250310/A/077/Q/036

MEDECINS ET PHARMACIENS

oooooooooooooooooooooooooooo

MEDECINS : Les gardes n'étant plus assurées la nuit et le week-end, pour tout problème : faire le «15".
Pour connaître la pharmacie de garde, téléphoner au Commissariat de PROVINS Téléphone : 01 64 60 27 80

Pour les pharmacies de Provins s'adresser au Commissariat, Place du 29^{ème} Dragon, muni de l'ordonnance.

NOUVEAUX HABITANTS

oooooooooooooooooooooooooooo

Important !

Il est demandé aux nouveaux arrivants de se faire connaître en Mairie.

Nous avons besoin de renseignements notamment sur le nombre d'enfants dans la famille pour le comité des fêtes qui organise chaque année l'arbre de Noël, sur les personnes au foyer qui peuvent bénéficier du colis ou du repas des anciens etc...

Merci à vous par avance et puis tout simplement pour faire connaissance !



SECURITE

oooooooooooo



Toute personne ou véhicule suspect rodant dans une commune doit être signalé à la Gendarmerie

Voisins, amis, « ouvrez l'œil !!! » et faites remonter immédiatement soit auprès de la Gendarmerie (le 17 ou 01 60 58 20 00), soit auprès de la Mairie toute information que vous jugez importante. MERCI



Situation	Amende ▼	Points	Situation	Amende ▼	Points
Fumer une cigarette avec un mineur à bord (en cours d'examen au Parlement)	68 €	0	Ne pas porter sa ceinture	135 €	3
Ecouter de la musique trop fort (empêchant d'entendre la circulation)	75 €	0	Utiliser une oreillette ou un casque audio (à partir du 01/07/2015)	135 €	3
Manger un sandwich	75 €	0	Regarder un écran non destiné à l'aide à la conduite	1,500 €	3
Se maquiller même à l'arrêt dans les bouchons	75 €	0	Avoir plus de 0,5 g d'alcool par litre de sang (0,2 g	4,500 €	6



La Gendarmerie communique

1. Une recrudescence est constatée sur le département de **vols de GPS sur les tracteurs** agricoles, relayez Il est recommandé aux agriculteurs, dans la mesure du possible, de prendre les mesures de vigilance concernant ce phénomène qui reprend en intensité.



2. Une autre recrudescence inquiétante est constatée sur le sujet **des vols à la roulotte au préjudice des chasseurs**. M. le Président de la chasse, les actes élémentaires de prudence, sont à relayer auprès de vos adhérents pour que des armes à feu ne soient pas laisser sans surveillance dans les voitures.



3. **Le changement à l'heure d'hiver** entraîne comme chaque année une détection plus simple pour les cambrioleurs des maisons inhabitées ou inoccupées de leurs habitants encore au travail, notamment par le fait de percevoir de l'extérieur qu'aucune lumière de l'habitation n'est allumée dans le créneau 18h00-20h00. Il existe par exemple des solutions avec des boîtiers de prises électriques qui permettent d'allumer une lampe à l'étage ou un téléviseur et donnant l'illusion d'une occupation des lieux...



4. **Une campagne de sensibilisation** est lancée pour recueillir et mettre en base les identités de personnes qui se sentent menacées ou pour les personnes présentant des vulnérabilités particulières. Les commerçants peuvent à leur demande figurer sur ces bases du fait du risque de cambriolage ou de braquage qu'implique le fait de détenir des biens ou des valeurs convoitées.



5. **Le recensement des équidés** avec les faits de violence commis à leur rencontre s'avère compliqué pour les particuliers qui détiennent quelques chevaux dans des prés parfois isolés d'habitations. Nos gendarmes ont des difficultés à identifier les propriétaires, aussi vous propriétaire d'équidés vous pourriez nous transmettre vos coordonnées en mairie, nous ferons suivre à la gendarmerie ou vous transmettez directement vos renseignements à la gendarmerie de Donnemarie -Dontilly
Les brigades de la COB Donnemarie-Dontilly sont toutes habilitées à recevoir ces demandes d'inscription.



Un problème d'éclairage public, une fuite d'eau, ou tout autre problème...

Merci de bien vouloir prévenir en Mairie le plus rapidement possible
01 60 67 33 75

Important
Message

DISTRIBUTION
Le colis des Anciens

Le Vendredi 13 Décembre



La P'tite Pause



La P'tite Pause

« Un espace qui allie rencontres, échanges, jeux et convivialités entre enfants, parents et accueillants »

Si vous êtes parents, grands-parents, d'enfants de moins de 7 ans et que vous résidez sur la Communauté de Communes Bassée-Montois,

La P'tite Pause vous accueille les vendredis de 9h30 à 11h30



OCTOBRE: Le 23

NOVEMBRE: Les 6, 13, 20, 27

DECEMBRE: Les 4, 11, 18



Maison des Services au Public

Place de l'Eglise - 77480 BRAY-SUR-SEINE



Si vous souhaitez devenir accueillant bénévole de la P'tite Pause,

ou pour tous renseignements, contactez :

Camille LACOMME, Coordinatrice de l'EVS

Tel: 06 73 31 78 20 ou par mail: c.lacomme@bray-sur-seine.fr



Projet Bray-Nogent : mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent-sur-Seine

Alors que le **trafic fluvial sur la Seine à grand gabarit** connaît une forte croissance depuis une dizaine d'années, le développement des échanges fluviaux est freiné sur une partie de la Seine en amont de Paris. En effet, sur cette portion entre l'écluse de la Grande Bosse et Nogent-sur-Seine, la capacité des infrastructures limite le tonnage des bateaux.

En augmentant le gabarit de navigation sur 28,5 km, **le projet Bray-Nogent, conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France**, permettra d'assurer **une continuité de l'axe de navigation pour les bateaux de 2 500 tonnes, depuis les ports du Havre et de Rouen jusqu'à Nogent-sur-Seine**.

Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union Européenne



Le projet Bray-Nogent : quels objectifs ?

Le projet répondra à trois grands objectifs :

- **Accroître les échanges de marchandises** par voie fluviale avec le bassin parisien, les ports du Havre, de Rouen et le nord de l'Europe avec la réalisation du [canal Seine-Nord-Europe](#) ;
- **Contribuer au développement économique local** en améliorant la compétitivité des entreprises existantes et en suscitant l'implantation de nouvelles activités industrielles ;
- **Permettre la réduction des nuisances** (bruit, pollution, encombrement routier...) ainsi que **des émissions de gaz à effet de serre grâce au report modal** vers un mode de transport de marchandises alternatif à la route, avec 600 camions/jour en moins en 2060 sur le territoire de la Bassée.

Les caractéristiques du projet

S'étendant du département de la **Seine-et-Marne** au département de l'**Aube**, en traversant 15 communes, le projet Bray-Nogent consiste à :

- Aménager ponctuellement la **Seine navigable** ;
- Créer un canal **à grand gabarit** (2 500 t), entre Villiers-sur-Seine et Nogent-sur-Seine ;
- Préserver les **enjeux environnementaux de la Bassée**

Les enjeux environnementaux

La vallée de la Bassée est une vaste plaine alluviale inondable de la Seine qui s'étend entre la confluence Aube-Seine en amont et la confluence Seine-Yonne

à l'aval et qui figure parmi les plus importantes zones humides d'Île-de-France. Classée en partie en réserve naturelle, elle abrite de nombreuses espèces animales et végétales remarquables.

Le projet Bray-Nogent ne modifiera pas le régime hydraulique de la Seine et ses échanges avec la zone humide de la Bassée. La plaine de la Bassée conservera son caractère inondable. Ainsi, les milieux et les espèces seront préservés.

Mesures environnementales : Eviter, Réduire, Compenser

La neutralité hydraulique du projet est assurée à son débouché aval, au niveau du barrage de la Grande Bosse. De même le projet n'aggraver pas le risque inondation des habitations de la vallée de la Bassée. Par ailleurs, VNF met tout en œuvre pour éviter les impacts du projet sur la biodiversité (préservation du casier de la Soline « cathédrale de biodiversité ») ou à défaut réduire puis compenser les impacts au plus proche du tracé (restauration de milieux humides, création de frayères, gestion conservatoire du marais de la Grande Noue).

Le financement des études

Voies navigables de France, les Régions Champagne-Ardenne (aujourd'hui Région Grand Est) et Île-de-France ainsi que le Département de l'Aube, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aube et la ville de Nogent-sur-Seine ont financé les études d'opportunité du projet (près de 4 M€). Par ailleurs l'étape préliminaire du projet Bray-Nogent (plus de 4 M€) a bénéficié de cofinancements européens, de la Région Île-de-France, de l'État et VNF.

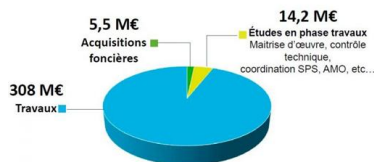
Aujourd'hui, les études de réglementaire et de conception, sont financées dans le cadre du **contrat de plan Etat Région 2015-2020** par les Régions Île-de-France et Grand Est, les Départements de Seine-et-Marne et de l'Aube ainsi que l'Etat et VNF pour un montant de près de 11 M€. **L'Union Européenne dans le cadre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe finance le projet depuis 2019.**

Le coût du projet actualisé en valeur 2018 est de :

343 millions d'euros TTC²

2/ Études, travaux et acquisitions foncières (valeur 2018)

Trafic attendu sur la liaison Bray-Nogent (en millions de tonnes)

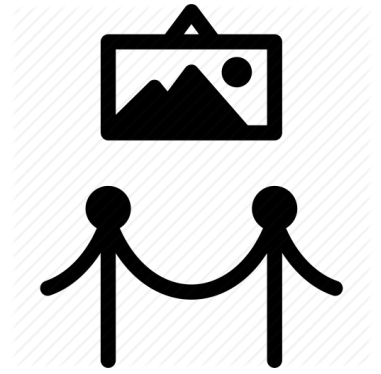


28,5 km de voie fluviale redimensionnée
dont **10 km** de canal créé

Bateau projet
Capacité : 2 500 tonnes



A
NE PAS
RATER



Exposition PHOTOS



DANSE ET PATRIMOINE



Cécile HAUTECOEUR, photographe professionnelle a mis en valeur des monuments du territoire Bassée Montois

Elle exposera ses photos sur le thème « Danse & Patrimoine » dans la salle du Conseil Municipal du 5 au 13 décembre inclus de 9 heures à 17 heures

L'artiste raconte :

Chaque année, je prépare un projet photographique. Pour 2020, j'avais envie de mêler le riche patrimoine du Bassée-Montois avec la grâce et la légèreté de la danse !

*Pour ce faire, elle a croisé la route d'**Eden Suaton**, élève au conservatoire de Montereau-Fault-Yonne. Après un appel sur les réseaux sociaux, la danseuse a accepté d'enchaîner tout au long de l'été des séances de travail afin de se mettre en scène devant différents monuments du territoire.*

« Voir nos villages sous un autre angle »

*« Il y aura donc 42 photos pour les 42 communes du **Bassée-Montois** que j'affectionne particulièrement »*

CONCERT LYRIQUE

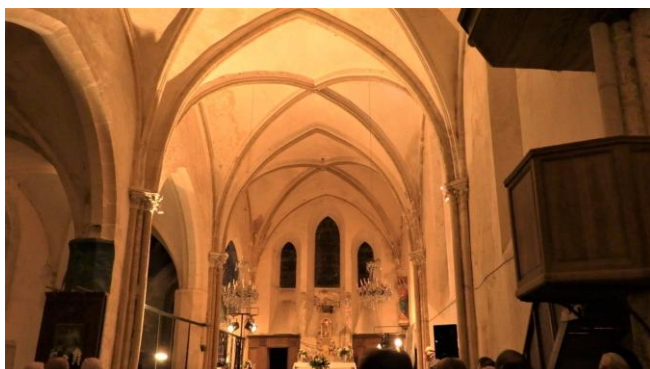
Géraldine Casey, soprano, était invitée à donner un récital, en l'église de Vimpelles, par l'Association Patrimoine et Culture en Bassée-Montois le vendredi 16 octobre 2020.

Après une première partie agrémentée par les chanteurs Didier, Cécile, Michel et Frédérique. Elle a ensuite enchanté son public. Pour son récital, Géraldine Casey était accompagnée au piano par Yoshiko Moriai dont le palmarès est riche de premiers prix et de récompenses.

GERALDINE CASEY, Soprano Colorature a un parcours fabuleux

Elle participe à de nombreux festivals et journées lyriques : Chartres, Orangerie de Sceaux, festivals d'Auvers-sur-Oise, du Luberon. Hors des frontières de l'Hexagone, elle participe aux Nuits Blanches de Saint-Pétersbourg, et se produit également à Munich, Varsovie, Beyrouth, Alger, etc.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles de l'Association Patrimoine et Culture en Bassée-Montois pour ce super récital, ainsi qu'à la Grande Géraldine Casey. Qui nous a fait l'honneur de chanter dans notre modeste église



**Concert
Lyrique**

16 Octobre 2020
20 heures

**Eglise de
Vimpelles**

**Soprano
Géraldine Casey**
*Accompagnée
d'interprètes en devenir*

**Piano
Yoshiko Moriai**

10€

Port du masque obligatoire

Patrimoine et Culture Bassée_Montois
Réservation indispensable
06 15 49 48 01
ou
maryse.margraff.pcb@orange.fr



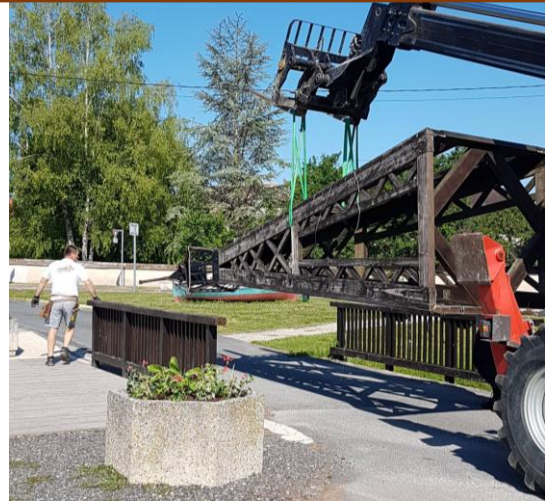
Photos A.M.

**LES LUTINS COSTAUDS
M'ONT RECONSTRUITE
RELOOKÉE !!!!
AGRANDIE !!!!
EMBELLIE !!!!**



MERCI MERCI

La vieille tour Eiffel est démantelée, ramenée au hangar. Elle aura vécu 12 ans...



Après avoir refait des plans et ensuite quelques séances au hangar, la nouvelle Tour Eiffel est née... Plus belle, plus haute....



Spécialités	Consultants	Matin	Après midi
Divers			
ORL			
	Dr CHEVET	vendredi	
	Dr LUPARU	Lundi	
OPH			
	Dr CARDONE traitement		Mardi 1. fois par mois
	DLMA		
	Dr LHENRY		Mardi
Diététique			
	Diététiciennes	Mardi	Lundi-Mardi-jeudi
Tabacologie			
	Mme DESPICK IDE	mardi	vendredi
	Mme VAMPOUILLE IDE		
	Dr BOUKARAI	samedi	samedi
Cystoscopies			
	Dr AL HENNAWI	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi du mois	
Endoscopies sous anesthésie locale			
Proctologie			
	Dr ALDALLAL,		
	Dr LECORGUILLE	Mercredi	
Hypno analgésie			
	Marie DEON IADE	Jeudi (2 par mois)	Jeudi (2 par mois)
	Sandrine RIVOIRE IADE	Mardi (2 par mois)	Mardi (2 par mois)
Pansements complexes (4ème étage) Prise de RDV Tél : 01 64 60 43 65			
	Mme Sylviane CRAPET	Lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi	Lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi
LABORATOIRE Horaires semaine: 7h45- 17h15 Tél: 01 64 60 40 45			
	AVEC OU SANS RENDEZ VOUS	Lundi-mardi- mercredi-jeudi-vendredi	Lundi-mardi- mercredi-jeudi-vendredi
Imagerie médicale PRISE DE RV auprès du secrétariat			
	Scanner & IRM Tél: 01 64 60 47 90	Lundi-mardi- mercredi-jeudi-vendredi	Lundi-mardi- mercredi-jeudi-vendredi
	Radiographies & échographies Tél: 01 64 60 40 40	Lundi-mardi- mercredi-jeudi-vendredi	Lundi-mardi- mercredi-jeudi-vendredi
NUTRITION-OBESIOLOGIE			
	Dr SHINAS	jeudi	jeudi
Fibroscopies bronchiques			
		Lundi-Jeudi sous AL	
EFR			
	Dr ALMOUGHRABI	Lundi	
	Dr BOUAKIRA		Lundi

Centre Hospitalier Léon BINET PROVINS



Tableau des consultations externes

Numéro d'appel bureau des rendez- vous : 01 64 60 40 30

Rendez- vous en ligne (sur DOCTOLIB)



Spécialités	Consultants	Matin	Après midi
CHIRURGIE			
Orthopédie			
Dr CHARON	Lundi, mercredi SI, vendredi		Lundi SI, mercredi
Dr GALLIER	Mardi		Mardi
Dr NAANAA	Mardi		Lundi SI, vendredi
Dr CHAIB			Vendredi (une fois par mois)
Dr ABASSI	Mercredi		Lundi SP
Dr ABOULALA			Mardi
Go on (infiltrations épaule-genou sous anesthésie locale)	Lundi		mardi
Viscéral			
Dr ALLAOUA	Lundi, jeudi		Lundi SP; Jeudi SI
Dr HENTATI			Jeudi SP
Dr NOTARNICOLA			Vendredi
Dr FNAIECH	Vendredi (une fois par mois)		
Urologie			
Dr AL HENNAWI	Mardi SP, jeudi, vendredi SI		jeudi
Dr GONTIES	Vendredi SP		jeudi SI
Chirurgie Vasculaire			
Dr COCHENNEC			Mercredi
Chirurgie plastique			
Dr DE BABECHE			Vendredi; Jeudi SP
Stomatologie			
Dr ANDRIAMBOAVONY	Jeudi; Mardi SI		Mardi SI
Gastro-entérologie			
Dr ALDAILAL	Jeudi		Mardi
Dr LECORGUILLE	Vendredi		Mercredi; Vendredi
Anesthésie			
Dr MALBEC			Lundi, vendredi
Dr BOUHADIAR	Vendredi		Mardi, mercredi
Dr SARI	Jeudi		Jeudi
Dr NASR	Une plage par semaine		
Consultation anesthésie non nominative			Lundi, Mardi
PSYCHIATRIE Consultations en ville au CMP Tél : 01 60 67 04 70			
Psychiatre			
Dr IGGUI	jeudi		
Dr MUANZA	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi		Lundi-mardi-jeudi-vendredi
Dr KOUROUMA	lundi		
Dr BERRACHED			mardi
Dr BUDAC	mercredi		
Dr ROUAZ	mardi		
Dr BOUCHOURA	lundi-mardi		mercredi-jeudi
Psychologues			
Mme BURET	Lundi-mardi-jeudi		Lundi-mardi
Mr GARCIA	mardi		Lundi-mardi

Spécialités	Consultants	Matin	Après midi
MEDECINE			
Cardiologie			
Dr TAOURI		mercredi	jeudi
Dr BABA			Mardi
Dr CHATILA		vendredi	mercredi
Pneumologie			
Dr AL MOUGHRABI		Lundi, mercredi, jeudi	
Dr BOUAKIRA		Lundi	Lundi
Dr BOUAKIRA (apnée du sommeil)		Mercredi	Mercredi
Hématologie			
Dr ALLARD		Jeudi	Jeudi
Dr DJABARRI		Vendredi (2x mois)	Vendredi (2x mois)
Rhumatologie			
Dr AYOP		Vendredi	Vendredi
Endocrinologie - Diabétologie			
Dr CERF BARON		Jeudi	Jeudi
Dr MOISE		Mardi	Mardi
Cancérologie : PRISE DE RV auprès du secrétariat de l'hôpital de jour Tél : 01 64 60 41 36			
Dr RIFFI		lundi	Mardi-Mercredi
Dr GUET			jeudi
Dr MIMOUN		vendredi	jeudi- vendredi
Néphrologie			
Dr KASSIS		Mercredi	Mercredi
GERIATRIE			
SSR/UCSG			
Dr PEYRE			Lundi-Mercredi-jeudi
Dr LAMARCHE			Lundi-mercredi-vendredi
Dr BERTHAUD			Mercredi
Dr KANOUN			jeudi
Dr DRAIDI onco-gériatrie		mercredi	
Dr RAJAONAH			lundi-Mardi-jeudi
GYNECO- OBSTETRIQUE			
Médecins			
Dr BROUQUET		Mardi	Lundi, Mardi
Dr GABOUMOUNGA		Mercredi, vendredi	Mercredi, vendredi
Sages-femmes			
		Lundi-mardi-jeudi-vendredi	Lundi-mardi-jeudi-vendredi
PEDIATRIE			
Dr ABDELHADI		Mercredi	Mercredi
Dr BATSUKH		Jeudi SI	Jeudi SI
Dr KEFALA (Allergologie)		Mardi	Mardi



Un Bouchon Une Espérance

Créée en 2003, l'Association collecte TOUS les bouchons et couvercles plastiques et lièges dont le produit est reversé dans son intégralité en faveur des personnes en situation de handicap.

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

21 avenue Gambetta
91800 BRUNOY

ADRESSE DU LOCAL

Allée Maurice Bouchor
91230 MONTGERON

DOMAINE ACTIVITE

Social et Solidarité

HEURES D'OUVERTURE DU LOCAL

Mardi de 8h30 à 16h
Mercredi de 8h30 à 16h
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 13h à 16h



Nom du Président

Jean François HOULLIER
06 85 08 82 45

Courriel

unbouchon.uneesperance@sfr.fr

SITE INTERNET

unbouchon.uneesperance.free.fr

TELEPHONE

06 70 44 67 21

Siret

497 677914 00036

APE

9499 Z



DECLARATION A LA PREFECTURE D'EVRY

PP : N°W912002219 LE 17/12/2004

JO le 22/01/2005

Reconnue d'Intérêt Général le 20/10/2010



Les bienfaits de la banane:

- Protège contre les ulcères
- Diarrhée chronique
- Maladies cardiovasculaires
- Favorise la perte de poids
- Diminue le taux de glycémie
- Capacité antioxydante
- Diminue l'anxiété
- Aide à la concentration
- Diminue de 40% le risque d'infarctus
- Aide à détendre le système nerveux
- Combat l'anémie
- Evite la constipation
- Soulage les brûlures d'estomac
- Evite les nausées matinales
- Soigne la gueule de bois
- Contrôle la température
- Aide à arrêter de fumer
- Enlève les verrues
- Soulage les piqûres d'insecte
- Réduit le risque de cancer rénal
- Réduit le risque de cancer du côlon



Bon à Savoir Ma santé d'abord



C'est comment?

C'est super!

C'est génial!

C'est intéressant!



À chaque type de miel ses vertus ! Le guide pratique pour s'y retrouver

+ de P'tits Trucs : comment-economiser.fr

ACACIA

- sudorifique
- calme la toux
- anti-constipation

BRUYERE

- anti-rhumatismal
- anti-anémique
- diurétique

MONTAGNE

- diurétique
- bénéfique pour les poumons

CHATAIGNIER

- anti-rhumatismal
- agit sur les infections respiratoires

LAVANDE

- anti-rhumatismal
- calme la toux
- antiseptique

FLEURS

- anti-spasmodique
- sédatif
- agit contre les crampes

ROMARIN

- sédatif
- bon pour le foie
- soulage l'asthme

SAPIN

- anti-anémique
- antiseptique
- stimulant

TILLEUL

- favorise la digestion
- anti-spasmodique
- calme les brûlures d'estomac

+ de P'tits Trucs : comment-economiser.fr

Vive les champignons !



Le champignon de Paris, atout minceur avec ses 94 % d'eau



La morille permet de digérer en douceur avec ses fibres.



La girolle contient des caroténoïdes "belle peau".



Le pleurote est fortifiant avec du phosphore.



Le cèpe est protecteur car riche en sélénium.

santé
imaginaires



Date de péremption sur médicament.



chut !!! Les pharmaceutiques vous écoutent !

Voici ce que le docteur Christiane Laberge a dit dans sa chronique à la radio au 98.5 il y a deux semaines :

« Un médicament a la même efficacité 4 ans après la date de péremption. Mais il ne faut pas le dire trop fort parce que les compagnies pharmaceutiques n'aiment pas ça...

Tout ce gaspillage écologique...

Voilà pourquoi nos portefeuilles sont vides !

L'armée américaine avait pour plus d'un milliard de médicaments et voulait savoir si c'était vrai qu'il fallait en disposer selon la date indiquée. Ils ont tout testé et seulement un produit perdait un peu de son efficacité après 4 ans.

CAPITAL, une revue française, expose également :

Les dates limites de conservation sont imposées par les industriels pour écouler un maximum de produits et renouveler régulièrement leurs stocks.

En fait, les yogourts ont été analysés et goûtés 57 jours après le dernier jour de consommation autorisé inscrit sur l'emballage : même saveur, même fraîcheur, donc aucun problème à être consommés.

Même chose pour les charcuteries sous vide qui peuvent être utilisées 15 jours après la date de consommation affichée.

Pour les gâteaux secs, biscuits sous vide de toutes sortes : confiseries, chocolats, légumes secs, pâtes, riz, lentilles, ces produits sont consommables et de même saveur 3 à 4 ans après la date limite de consommation affichée.

Les industriels organisent ce gâchis alimentaire pour augmenter leurs bénéfices et satisfaire les actionnaires de plus en plus exigeants.

Un médecin a confirmé qu'il en est de même pour les pilules. Il s'agit d'un "racket" des compagnies pharmaceutiques.

La seule différence, c'est qu'après 3 ans, l'efficacité est légèrement diminuée, soit autour de 95 % au lieu de 100 %.

Donc, avant de jeter vos Tylenol, Immodium, Aspirine et autres pilules du genre, pensez que vous enrichissez seulement les compagnies pharmaceutiques qui font des sous à vos dépens !!!



LES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nous portions les portions.
 Les poules du couvent couvent.
 Mes fils ont cassé mes fils.
 Il est à l'Est.
 Je vis ces vis.
 Cet homme est fier. Peut-on s'y fier ?
 Avant, nous éditions de belles éditions.
 Je suis content qu'ils content ces histoires.
 Il convient qu'ils convient leurs amis.
 Ils ont un caractère violent: ils violent leurs promesses.
 Nos intentions sont que nous intentions ce procès.
 Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent qu'eux.
 Ils résident à Paris chez le résident d'une nation étrangère.
 Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.
 Les poissons affluent à un affluent.

LES 12 MEILLEURS MÉDECINS



LE SOLEIL



L'EAU



L'AIR



L'EXERCICE



PENSER
POSITIF



LE REPOS



DANSER



AIMER



MÉDITER



RIRE



LA NATURE



MANGER
ÉQUILIBRÉ

Comment ça va chez vous ?
 Chez moi ça ne va pas bien,

ma laitue me raconte des salades,
 mes citrons sont dans le jus,
 mes pommes ont rencontré un pépin,
 mes oranges restent dans leurs
 quartiers,
 mon lit est dans de beaux draps,
 mes tiroirs ne sont pas commodes,
 mon téléphone fait attention à sa ligne,
 mon réveille-matin est complètement
 sonné,
 j'ai demandé à mes poules de retourner
 chez œufs,
 mes crayons ont mauvaise mine,
 mes semelles sont à plats,
 ma lumière s'est fait une ampoule,
 mon peigne à mal aux dents...
 On ne peut pas dire que ça va super bien !

Les plus Belles choses dans la Vie sont Gratuites.



Les Câins



L'Amour



Les Sourires



Le Respect



Les Amis



La Famille



Les Bisous



Bienveillance

Dieu ordonna à David de guetter... et David Guetta !
 Dieu ordonna à Hélène de s'égarer... et Hélène Ségara !
 Dieu ordonna à Thierry d'en rire... et Thierry Henry !
 Dieu ordonna à Fatou de mater... et Fatou Matta !
 Dieu ordonna à Bruce de lire... et Bruce Lee !
 Dieu ordonna au Coca de coller... et le Coca Cola !
 Dieu ordonna à Mouss de taffer ...et Mousstafa !
 et il demanda à Mme Sarkozy de bronzer etCarla
 Bruni !!!!!!!!!!!!!!!
 Et pire..... LA SUITE !!!!!!!
 Dieu ordonna à un Castor de ramer... et Castorama
 Dieu dit à Katy de mourir... et Katy Perry
 Dieu ordonna à Mara de donner... et Maradona

Dieu ordonna au chaud de coller... et le chocolat
 Dieu a dit : "ton petit lira"... et le petit Lu
 Un jour, Dieu dit à Lustu de croire,... et Lustucru
 Dieu ordonna que le riz colle.. et le Ricola
 Un jour, Dieu demanda à Jack de sonner à la
 porte...depuis Jackson...
 Un jour, Dieu demanda à Hugo de bosser et depuis,
 Hugo Boss.
 Dieu sema le blé, et Marc Lavoine !!!
 Dieu ordonna à Rex de sonner... Et Rexona !
 En 1903, Dieu interdit aux Gendarmes d'être tristes ..
 et depuis la Gendarmerie

2021 VIMPELLES - CUTRELLES

BAC JAUNE

**ORDURES MÉNAGÈRES
TOUS LES MERCREDIS**

**SORTIES DES BACS LA
VEILLE AU SOIR**

Date de collecte		
Janvier	Jeudi 7	21
Février	Jeudi 4	18
Mars	Jeudi 4	18
Avril	Jeudi 1	15
		Jeudi 29
Mai	Jeudi 13	27
Juin	Jeudi 10	24
Juillet	Jeudi 8	22
Août	Jeudi 5	19
Septembre	Jeudi 2	16
		Jeudi 30
Octobre	Jeudi 14	28
Novembre	Jeudi 11	25
Décembre	Jeudi 9	23

Pour le renouvellement des cartes, rendez-vous en déchèterie avec votre ancienne carte aux horaires d'ouvertures.

Pour toute inscription, déménagement, perte de la carte, munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, et rendez-vous au siège du SMETOM-GEEODE, du lundi au vendredi de 09h00 - 12h00 13h00 - 17h00 et le samedi de 9h00 - 12h00. Cependant, le siège du SMETOM-GEEODE sera fermé tous les samedis de JUILLET et AOÛT.

WWW.SMETOM-GEEODE.FR



contact@smetom-geeode.fr



01 64 00 26 45



Z.I. R.D. 619 77370 NANGIS

NOS SERVICES

Broyage à domicile

Composteur

Broyage papiers

Les conteneurs

Dépôts sauvages

Animations

À PARTIR DU LUNDI 4 JANVIER EN DÉCHETTERIES NOUVEAUX HORAIRES

BETON - BAZOCHES, BRAY SUR SEINE, DONNEMARIE - DONTILLY, GOUAIX,
JOUY LE CHÂTEL, MORMANT, NANGIS, PROVINS, VERNEUIL L' ÉTANG,
VILLIERS SAINT GEORGES et **VULAINES LES PROVINS**.

LUNDI	FERMÉ	14 H 00 - 17 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI	8 H 30 - 17 H 20	
DIMANCHE	FERMÉ	

ATTENTION :

Fermeture hivernale de **VULAINES LES PROVINS**
du 1^{er} décembre au 28 février.

L'ACCÈS EST INTERDIT EN DÉCHETTERIES :

Aux grands utilitaires et grandes remorques «2 essieux»
chargés de déchets verts, du 1^{er} mars au 30 novembre.

OBLIGATION de se rendre à **VULAINES LES PROVINS**

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés, les Dimanches et Lundis
de Pâques et de Pentecôte compris.

Fermeture exceptionnelle :

Le Mardi 23 Novembre 2021 Après - midi

**Un doute, une question.
Contactez-nous.
Sur notre site
ou par téléphone.**



WWW.SMETOM-GEEODE.FR

01 64 00 26 45